



## I. BEAUCHAMP 2030 : RETOUR SUR LA JOURNÉE FORUM DES 6 QUARTIERS



Photo plénière : 80 participants se sont déplacés sur l'ensemble de la journée le samedi 30 juin

La journée a commencé par une introduction de Mme la Maire de BEAUCHAMP rappelant l'objectif de « préserver l'ensemble de notre ville » par une révision du Plan Local d'Urbanisme. Les différentes équipes qui travaillent sur l'étude urbaine sont :

- LA FABRIQUE URBAINE, en charge de l'étude sur les thématiques urbaines et architecturales
- TERRIDEV, en charge de la programmation urbaine, de la question commerciale et des montages et bilans opérationnels.
- INGETEC, en charge de l'étude sur les questions des mobilités, des voiries et des réseaux ainsi que de l'aménagement durable de la commune.
- CUADD CONSEIL, en charge de la concertation des habitants

M. TOPALIS de LA FABRIQUE URBAINE a ensuite exposé les principes de l'étude urbaine. Celle-ci s'effectuera en trois phases. Une première phase venant de débuter qui consiste à réaliser diagnostic urbain, économique, sociale, environnementale et paysager de la commune. Une deuxième phase intitulée « stratégie et développement » portera sur la définition du développement urbain raisonné et partagé de BEAUCHAMP. Enfin, la troisième phase portera sur des propositions d'aménagement précises proposées à partir des orientations stratégiques retenues en phase 2. De plus, l'étude urbaine posera également les bases du PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable) qui le document cadre dans lequel devra s'inscrire ensuite le nouveau PLU (Plan Local d'urbanisme).

M. TOPALIS présente les grandes étapes du développement urbain de BEAUCHAMP dans le temps. Le BOIS DE BEAUCHAMP est évoqué comme « l'ADN de la commune ». Il est le point de départ de l'histoire de commune. Il est également rappelé que l'inscription de BEAUCHAMP dans le SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE (SDRIF) préconise plusieurs orientations territoriales notamment en matière de densification qui doivent être respectées.



## B. Première analyse sur le retour des questionnaires habitants

Un questionnaire a été transmis aux habitants afin de mieux cerner leurs interrogations et leurs préoccupations liées à leur cadre de vie. Plus d'une centaine de questionnaires ont été recensés.

L'analyse du questionnaire confirme que la majorité des retours (+ de 50%) des sujets portent sur le thème de l'urbanisation de Beauchamp, et dans une moindre mesure sur les déplacements et les commerces et services. Les thèmes mineurs sont l'animation, la sécurité et les équipements)

Cf : document analyse du questionnaire en ligne sur le site [www. Beauchamp2030.fr](http://www.Beauchamp2030.fr)

### Question d'un habitant dans la salle :

« Pour le PADD, vous vous référez à un échelon communal, est-ce que les directives du SDRIF (à l'échelle régionale) vous impose certaines obligations qui influence le PADD local ? ».

LA FABRIQUE URBAINE explique qu'il y a des contraintes effectivement, par exemple « les quartiers à proximité d'une gare doivent permettre à l'horizon 2030 une augmentation minimum de 15 % de population à l'échelle de la commune ». Cependant, pour la démarche prospective, il est souhaité dans un premier temps de se doter d'une ambition et d'une stratégie en matière d'urbanisme et dans un second temps de « prendre en compte les contraintes du SDRIF».

## II. RESUME DES ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS SUR 4 THEMATIQUES EN ATELIERS

### A. L'atelier mobilité et stationnement (mobilité douce, transport en commun)

Le premier sujet relevé est celui du stationnement. En effet, aujourd'hui, les personnes vont de plus en plus loin pour se garer. Plusieurs mécanismes à l'œuvre créent des difficultés pour stationner dans BEAUCHAMP et spécialement dans le Centre-ville :

- Les parkings de la gare sont cannibalisés par les « voitures ventouses » des résidents limitrophes.
- Les résidents des communes périphériques qui fréquentent la gare se reportent dans les rues du Centre-ville au détriment des Beauchampois pour garer leurs véhicules.
- Les Beauchampois, qui fréquentent la gare, viennent principalement en voiture étant donné la faible cadence du bus aux heures de pointe (ligne 30-09).

En réponse à ce constat, les habitants se demandent s'il est préférable d'augmenter ou de réduire le stationnement. Les habitants proposent de changer la réglementation (moitié en zone bleue) afin d'optimiser le stationnement dans la ville. Le parking de la police municipale est évoqué. Il pourrait permettre de libérer une dizaine de places.

Un deuxième point de discussion porte sur la sécurité routière à BEAUCHAMP. Les personnes roulent trop vite dans la commune malgré une limitation à 50km/h. Un habitant propose que l'on passe « tout BEAUCHAMP à 30km/h ? » afin de réduire la vitesse de circulation. Il est également proposé l'installation de ralentisseurs ou de nouveaux panneaux « Stop ». Un habitant souligne que les sorties de parkings des nouvelles constructions sont dangereuses, car elles se situent en extrême limite de parcelle, sans recul vis-à-vis du piéton et des vélos : « une sensibilisation peut être faite en terme quotidien mensuel ou semestrielle, au niveau des enfants ».

Un troisième point porte sur les circulations douces à BEAUCHAMP. Afin d'inciter les personnes à faire du vélo, il faut prévoir des stationnements vélos sécurisés et accessibles au niveau de la gare et des parvis des équipements publics. De plus, il est important de mettre en place des pistes ou voies cyclables. De plus, il est observé que les trottoirs sont abimés et pâtissent d'un manque d'éclairage.



Une proposition a été émise pour mettre en place des rues en sens unique ce qui permettrait « de fixer les parkings (actuellement parfois alternés) et d'installer des voies douces ».

Un quatrième point porte les transports en communs. La ligne de bus n°30-09 ne fonctionne que dans un sens de circulation, c'est-à-dire en boucle. Pour certains habitants, c'est parfois plus rapide de se déplacer à pied ou en voiture ce qui rend ce moyen de transport inefficace ». Les participants proposent soit une circulation à double sens soit d'augmenter la cadence. Cependant, cela ne relève pas de la compétence de la commune de BEAUCHAMP, mais du STIF. Une question a été soulevée sur la pertinence de l'aménagement d'une gare routière.

Enfin, un cinquième point a été discuté lors de cet atelier sur l'entretien de haies en bordures de parcelle. En effet, les haies privées doivent être entretenues par leurs propriétaires pour ne pas déborder sur les espaces publics et nuire à la libre circulation.

## **B. Atelier équipements et espaces publics**

Selon les échanges durant cet atelier les équipements et les espaces publics à BEAUCHAMP sont « très mal adressés ». Les cheminements pour aller vers ces équipements publics s'avèrent compliqués et mal indiqués. Il serait intéressant de rendre ces espaces « plus ouverts et plus accessibles à la population ».

Deuxièmement, le besoin d'espaces de proximités a été évoqué et concerne chaque quartier de la commune. Par exemple, la création de parcs (car celui existant est loin pour certaines personnes) ou d'une « maison des associations » sont suggérés (lieu dédié aux associations où celles-ci pourraient réserver ce lieu en fonction de leurs besoins).

Troisièmement, une question a été discutée autour des lieux de rencontre pour la jeunesse au sein de la commune. En effet, le problème soulevé est l'absence « d'emplacement pour se réunir et discuter ». Certains habitants de BEAUCHAMP connaissent des nuisances le soir. Les habitants ont évoqué l'idée « créer des lieux où les jeunes pourraient se rencontrer sans avoir à perturber le voisinage aux alentours ». Les habitants ont pu échanger sur les horaires d'ouverture des parcs existants et proposent une ouverture plus large de ces espaces (ouvrir plus tard et pendant les vacances et les jours fériés). Enfin, un dernier point a été évoqué concernant le mobilier urbain avec un besoin plus important de bancs et de poubelles sur l'ensemble de la commune.

## **C. Atelier paysage**

Autour de cette table « paysage » les participants ont émis l'idée de relier les grands pôles de verdure (BOIS DE BOISSY, Zone autour de la voie ferrée, allée DES SAPINS et BOIS BARRACHIN) de la ville par un cheminement doux retraçant l'histoire de Beauchamp. Un enjeu a été soulevé sur les projets possibles autour des abords du BOIS BARRACHIN. Il a été évoqué l'idée de pouvoir aménager une promenade autour et de développer un parc arboré « à thème ».

Une discussion a eu lieu autour du « développement de la biodiversité » notamment à travers l'implantation de ruches sur les toits des équipements municipaux, une nidification des oiseaux ou des chauves-souris ou encore par la mise en place d'hôtel à insectes. Cela pourrait être entretenu par les habitants volontaires et formés.

En termes de paysage, une remarque a été soulevée concernant la présence des lignes électriques aériens « qui gâchent le paysage ». De plus, les participants ont posé la question « comment faire pour qu'il y ait une bonne cohabitation entre l'habitat collectif et l'habitat individuel ? ». Le problème des fenêtres des nouvelles constructions donnant sur les jardins est posé. Il suggéré que cela soit pris en compte dans le PLU.



Ensuite, la discussion s'est portée sur la présence de nombreux grands arbres chez des particuliers. Les habitants ont posé la question du coût de l'entretien de ces arbres et pourquoi pas penser à créer

« un tutorat avec la ville pour les entretenir et pour la plantation de ces grands végétaux ». Ils ont évoqué l'idée d'une « pépinière municipale » ou de formations des habitants sur le développement végétal durable. Les habitants sont attachés à conserver des rues arborées comme le chemin de LA BUTTE DE LA BERGERE. Les participants se sont également demandés « qu'est-ce qu'un arbre remarquable de manière à pouvoir les protégés ? » et « où et à quelle distance construire une habitation quand il y a des arbres remarquables à proximité ? ».

Un autre point émis lors de cet atelier porte sur les questions d'entretiens des haies (thème déjà évoqué dans l'atelier « mobilités »). Les participants proposent que dans les conseils de quartiers, soit développée une entraide pour les personnes dans l'incapacité de le faire.

Enfin un dernier point concerne les problèmes de pollution et de bétonisation des sols. En effet, les habitants s'inquiètent de la fermeture du site « 3M » et du niveau de pollution que cela peut entraîner. Enfin la bétonisation des sols peut augmenter les risques d'inondations dans la commune et inquiètent les habitants.

#### **D. Atelier attractivité et centre-ville**

Pour ce dernier atelier sur le thème de « l'attractivité », les participants ont évoqué, dans un premier temps, la problématique des commerces du centre-ville. Selon eux, il est « nécessaire d'avoir une diversification du commerce », car actuellement, il y a une surreprésentation de certains types de commerces (par exemple les banques). L'idée de développer « un circuit commercial » est évoqué, c'est-à-dire une meilleure continuité commerciale dans le centre-ville.

Les participants souhaitent développer des espaces de proximités et de convivialités dans le centre-ville car cela manque actuellement.

Concernant le Centre-ville, un point de vigilance a été exprimé sur l'articulation entre les pavillonnaire et le collectif de façon équilibrer pour éviter les éventuelles nuisances. Certains habitants sont réticents à la construction de logements collectifs et à l'arrivée d'une nouvelle population dans la commune. De plus, les habitants expriment des inquiétudes sur les « sollicitations des promoteurs immobiliers » et les « zones de construction envisagées ».

La densification pose la question de la capacité « des réseaux d'assainissement » et la capacité d'accueil des « équipements publics » à accueillir ces nouveaux habitants. Ce phénomène aura un impact sur les transports en commun notamment par « une augmentation du passage des trains » et donc une augmentation des nuisances aux abords de la gare.

Un point a été évoqué sur le marché de BEAUCHAMP qui connaît « une baisse d'activité ». En effet, cela peut être expliqué en partie par « les prix qui sont très chers par rapport aux communes alentour ». Il serait intéressant de voir comment on peut « redynamiser cet aspect marché ».

Concernant l'activité industrielle, les habitants ont exprimé l'importance de préserver des emplois au sein de la commune. Or actuellement, les entreprises KDI et 3M quitte le territoire beauchampois.

Un autre sujet a été soulevé sur la pollution industrielle puisque des sociétés qui s'installent sur des friches industrielles aux abords d'équipements publics (écoles). Les participants proposent de mettre en place une étude du niveau de pollution à l'échelle de la ville.

Enfin le dernier point évoqué lors de cet atelier porte sur l'attractivité culturelle de la commune. Les participants souhaitent « améliorer la fréquentation de la salle des fêtes ».